



Boulevard Sainte-Anne Vision de revitalisation

Avant-propos

La Ville désire revitaliser le boulevard Sainte-Anne et ses abords dans l'arrondissement de Beauport. Depuis 2013, la Ville a mis en place un vaste exercice de consultation auprès de la population du secteur afin de préparer une planification détaillée des interventions municipales à déployer dans les prochaines années.

La vision de revitalisation du boulevard Sainte-Anne expose une approche concertée du développement et a pour objet de donner un signal fort auprès des partenaires externes désirant participer à l'amélioration du boulevard Sainte-Anne et de son environnement immédiat.

Le présent document présente le processus d'élaboration dans son ensemble de la vision de revitalisation, et ce, de la consultation publique jusqu'à son plan de mise en œuvre.

1. Description du milieu

Délimitation de la zone d'intervention

La zone d'intervention s'étend sur une distance d'environ 6,2 km partant de la rue Jean-de-Clermont à l'ouest jusqu'à l'intersection du boulevard avec l'accès au parc de la chute Montmorency à l'est. La zone d'intervention inclut approximativement les terrains au sud de la falaise de Beauport jusqu'à la limite du corridor du littoral et conséquemment, exclut l'autoroute Dufferin-Montmorency et les rives du fleuve Saint-Laurent. Toutefois, afin d'assurer un meilleur arrimage avec le Plan directeur du littoral Est de la Commission de la Capitale nationale du Québec (CCNQ), des actions hors de la zone d'intervention sont proposées, notamment dans le but de réaffirmer l'intérêt de la Ville de Québec à bonifier les accès visuels et physiques au fleuve Saint-Laurent. Également, afin de mieux saisir les enjeux particuliers, la zone d'intervention a été segmentée en trois secteurs, soit Giffard, Éverell et Montmorency.

Zone d'intervention *



Tronçon : 6,2 km



Trois secteurs distincts:

- Giffard
- Éverell
- Montmorency



* Exclut l'autoroute Dufferin et les terrains au sud de celle-ci

Le cadre physique

Le boulevard Sainte-Anne est composé de plusieurs barrières anthropiques qui façonnent son environnement immédiat. Sur le plan routier, on dénote la présence de deux infrastructures routières majeures, soit d'une part, l'autoroute Dufferin-Montmorency et ses accès, qui constituent un obstacle quasi infranchissable entre le fleuve et le boulevard Sainte-Anne, et d'autre part, l'autoroute Félix-Leclerc, qui traverse perpendiculairement le boulevard pour se raccorder à l'autoroute Dufferin-Montmorency. La configuration du boulevard Sainte-Anne constitue également une contrainte du milieu en raison de sa largeur et le peu d'aménagements adaptés aux utilisateurs autres que les automobilistes. Sur le plan ferroviaire, la voie ferrée, parallèle au boulevard Sainte-Anne, accentue l'effet de barrière physique.

Sur le plan naturel, le fleuve Saint-Laurent ainsi que la présence des rivières Beauport et Montmorency constituent les principaux attraits du secteur. La falaise, composée majoritairement d'un couvert boisé, est également un élément visuel intéressant bien que celle-ci accentue l'effet d'enclavement de la zone d'intervention et limite les interactions avec les secteurs plus au nord.



Les déplacements

Bien qu'étant une route numérotée, le boulevard Sainte-Anne constitue un tronçon local dont la responsabilité appartient à la Ville de Québec. L'analyse des déplacements démontre que le débit journalier moyen annuel (DJMA) varie entre 3 000 véhicules dans le secteur Montmorency et 9 000 véhicules dans le secteur D'Estimauville. Ces déplacements sont pendulaires aux heures de pointe, c'est-à-dire que la majorité des déplacements se font vers le centre-ville le matin et dans le sens inverse le soir. Bien que le boulevard soit utilisé occasionnellement pour le passage des véhicules hors normes, les besoins notamment en matière de débit ne justifient pas la configuration actuelle du boulevard de quatre à six voies.

En parallèle, on observe une faible présence d'aménagements (trottoirs, bancs, bande cyclable, abris d'autobus, etc.) favorisant les déplacements collectifs et actifs sur le boulevard hormis la piste cyclable du corridor du Littoral. Les trottoirs y sont généralement étroits, voire absents par endroit, et les traverses sont parfois périlleuses.

Pour ce qui est de la voie ferrée du Chemin de fer Charlevoix, filiale du Groupe le Massif, les activités à l'intérieur de la zone d'intervention sont pour le moment suspendues, la gare étant établie actuellement sur le site du parc de la Chute-Montmorency. Malgré cette situation, l'activité ferroviaire n'y est pas abolie et une reprise de celles-ci est possible.

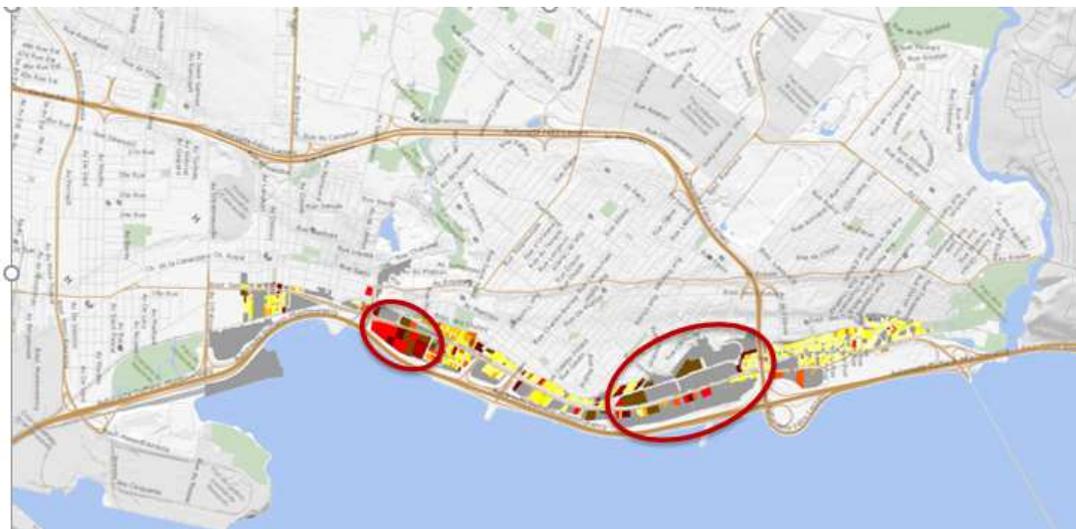
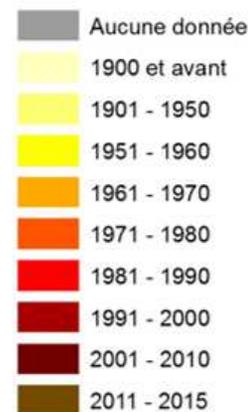
L'évolution du développement

L'établissement résidentiel aux abords du boulevard a débuté principalement vers la fin du 19^e siècle dans le secteur Montmorency et au début du 20^e siècle dans le secteur Éverell. La majeure partie des immeubles de la zone d'intervention ont toutefois été construits entre 1900 et 1950. Les établissements commerciaux liés aux activités contraignantes ainsi que les services de proximité sont apparus principalement au courant des années 1960 et suivantes. Quant aux ensembles de plus forte densité, notamment à l'intersection François-de-Laval et sur le site des anciennes cimenterie et briqueterie, ceux-ci ont vu le jour plus récemment, c'est-à-dire au cours des 30 dernières années.

Développements récents



Période de construction



Les fonctions urbaines

L'analyse des fonctions urbaines démontre une omniprésence d'immeubles résidentiels de gabarits différents, les immeubles plus anciens ayant généralement un nombre moins élevé de logements que ceux plus contemporains. On retrouve d'ailleurs quelques ensembles résidentiels de moyenne et forte densité construits récemment. À l'intérieur de ce corpus bâti s'insèrent également plusieurs fonctions disparates, notamment des commerces contraignants, quelques industries traditionnelles, des établissements hôteliers et quelques commerces de proximité. Ce mélange de fonctions occasionne parfois des problèmes de compatibilités générés par des activités non structurantes s'insérant difficilement dans un milieu de vie.



Le portrait sociodémographique

En 2016, la zone d'intervention comptait environ 5 000 habitants, ce qui représente un peu moins de 1 % de la population de la Ville de Québec (\pm 531 000) ou environ 6,1% de la population de l'arrondissement de Beauport (\pm 82 000).

Sur le plan économique, on dénote que le secteur est en perte de vitalité. Bon nombre des indicateurs sont sous les seuils moyens observables pour la ville de Québec ou la région métropolitaine de recensement¹ :

- Taux d'activité moins élevé par rapport à la Ville de Québec (-10 %)
- Taux de chômage plus élevé par rapport à la Ville de Québec (+1,6 %)
- Revenu des ménages moins élevé par rapport à la Ville de Québec (- 21 800 \$/an)
- Niveau de scolarité de la population moins élevé par rapport à la Ville de Québec
- Niveau d'investissement pour la rénovation faible
- Taux de propriété plus bas par rapport à la RMR1 (-18 %)
- Valeurs immobilières plus basses qu'ailleurs par rapport à la RMR

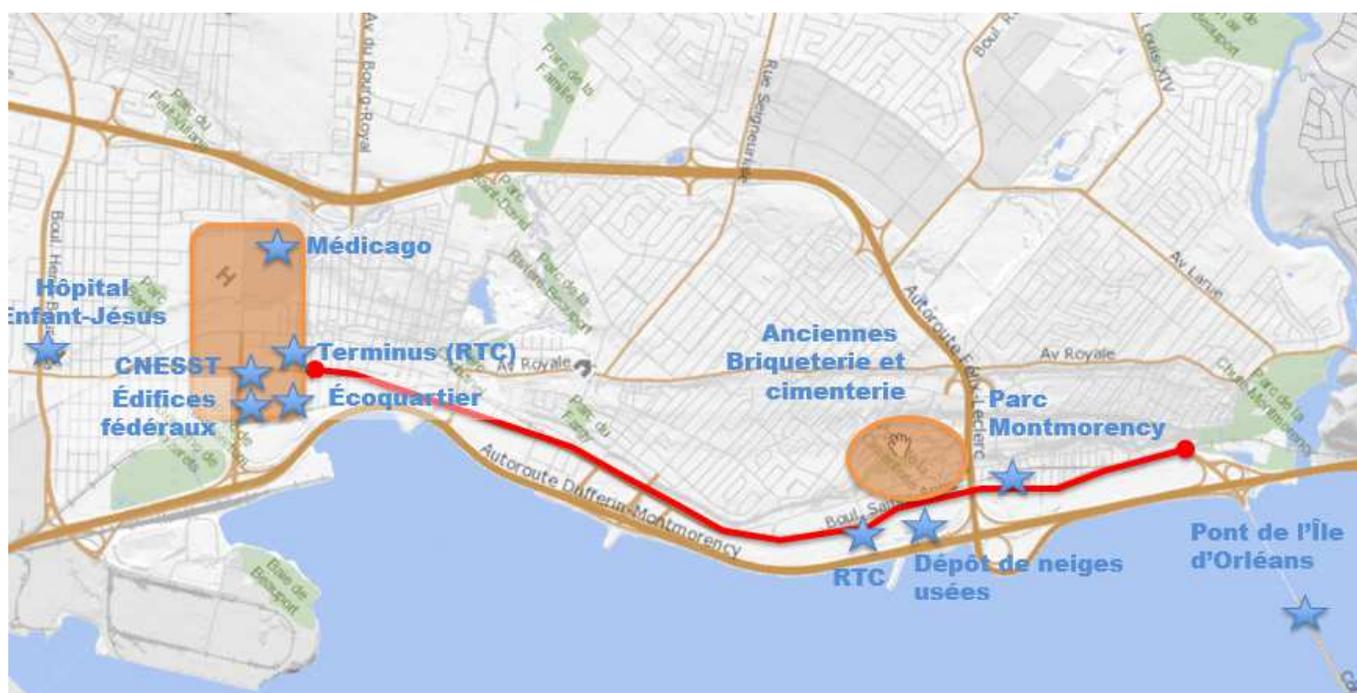
Des projets qui influenceront le milieu

Le boulevard Sainte-Anne s'insère dans un milieu en transformation. Plusieurs projets majeurs, en cours ou qui verront le jour prochainement, auront un impact positif sur le milieu, notamment :

- Le Plan directeur de développement urbain et de mise en valeur du littoral est et ses abords de la Commission de la capitale nationale (CCNQ)
- Le plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur D'Estimauville qui propose notamment l'implantation d'un écoquartier
- La construction de deux immeubles de bureaux (fédéraux) dans le secteur D'Estimauville

¹ Les données sont tirées du recensement de 2011 et excluent la majorité des nouveaux arrivants installés dans le secteur des anciennes cimenterie et briqueterie.

- La relocalisation dans le secteur D'Estimauville du siège social de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)
- L'arrivée prochaine de l'entreprise Médicago (siège social et usine de production de vaccins)
- L'établissement d'un pôle d'échanges pour le transport collectif dans le secteur D'Estimauville
- La construction du nouveau pont de l'île d'Orléans
- L'implantation du Parc-o-Bus Montmorency
- La construction du nouveau complexe hospitalier sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus
- La finalisation du développement du secteur des anciennes cimenterie et briqueterie
- Le réaménagement du parc Montmorency et son centre communautaire



2. Processus consultatif

Exercice en 2013

La population a été invitée à s'exprimer sur la vision d'avenir du boulevard Sainte-Anne et ses abords. La Ville de Québec a ainsi tenu quatre séances de remue-méninges, un sondage en ligne et deux soirées de consultation tenues par les conseils de quartier du Vieux-Moulin et des Chutes-Montmorency.

Dans l'ensemble, les participants ont énoncé une dizaine de préoccupations et souhaits pour le boulevard Sainte-Anne :

- Des accès au fleuve améliorés
- Une mise en valeur des attraits récréotouristiques
- De l'embellissement et du verdissement
- Une meilleure sécurité pour les piétons

- Plus de commerces et de services de proximité près des nouveaux développements et dans le quartier Montmorency
- Un meilleur service de transport en commun
- Une amélioration des infrastructures cyclables
- La réduction de l'emprise du boulevard
- Des aménagements favorables aux familles
- La limitation des nouvelles constructions en hauteur
- L'atténuation des nuisances

Exercice en 2017

À la suite du dépôt du Plan directeur du littoral est de la CCNQ à l'été 2016, la Ville de Québec a décidé d'arrimer sa planification à celle de la CCNQ et proposé à la population un avant-projet de revitalisation du boulevard Sainte-Anne lors d'un atelier participatif où plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes. Les participants ont été invités à développer les thèmes suivants pour chacun des trois secteurs :

- Les déplacements et la mobilité
- Les usages et le cadre bâti
- Les aménagements urbains
- Les priorités d'intervention



Cette démarche s'est inscrite en amont de la phase de consultation plus formelle qui doit être tenue en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lorsqu'un projet de modifications à la réglementation d'urbanisme est proposé. Les participants à l'atelier ont énoncé plusieurs commentaires confirmant préoccupations et souhaits de 2013. Les résultats de l'exercice consultatif sont regroupés par secteur.



Résumé — Secteur Giffard

Espaces verts et le verdissement : Les participants favorisent la plantation d'arbres le long des boulevards François-de-Laval et Sainte-Anne. Ils souhaitent également l'ajout de normes pour limiter les coupes d'arbres.

Déplacements et la mobilité : Les participants ont mentionné que le boulevard est dangereux pour les cyclistes et piétons. Ils demandent un meilleur contrôle des camions afin d'éviter qu'ils passent dans les rues locales et la réduction de la vitesse de 60 km/h à 50 km/h. Des citoyens voudraient également que l'autoroute soit convertie en boulevard malgré le fait que celle-ci est hors de la zone d'intervention.

Usages et le cadre bâti : La majorité des participants privilégient une hauteur maximale de 4 étages, l'interdiction des fonctions industrielles et l'aménagement des façades en front du boulevard. Ils souhaitent également l'ajout de commerces de proximité.

Aménagements urbains : Malgré le fait que la zone d'intervention n'intègre pas l'autoroute et les rives du fleuve, les participants souhaitent des liens directs plus efficaces entre les berges et le quartier.

Priorités d'action demandées :

- Aménager des accès directs au fleuve pour les piétons et cyclistes
- Que la Ville travaille en collaboration avec le CCNQ et le MTMDÉTQ
- Aménager un lieu de rassemblement dans le secteur
- Préciser la situation du parc du Moulin
- Synchroniser les feux de circulation aux heures de pointe

Résumé — Secteur Everell

Espaces verts et le verdissement : Les participants favorisent la plantation d'arbres le long de la voie ferrée, sur la rue Sauriol et aux abords du boulevard Sainte-Anne ainsi que la préservation des arbres dans la falaise. Ils souhaitent également l'ajout de normes pour limiter les coupes d'arbres.

Déplacements et la mobilité : Les participants désirent qu'un lien cyclable utilitaire soit établi dans l'axe est-ouest et rejoignant les rues des Pionnières-de-Beauport et Sauriol. Ils souhaitent également une amélioration des liens nord-sud jusqu'au fleuve.

Usages et le cadre bâti : La majorité des participants privilégient le maintien de la norme pour la hauteur maximale fixée à treize mètres (± 4 étages). Ils souhaitent également l'arrivée de commerces de proximité (épiceries, restaurants, etc.). Ils souhaitent une confirmation du caractère patrimonial du secteur Éverell et une conservation des percées visuelles vers le fleuve, notamment dans le secteur des anciennes cimenterie et briqueterie.

Aménagements urbains : La majorité des participants aiment l'idée des trottoirs de deux côtés du boulevard Sainte-Anne et les aménagements proposés. Le parc proposé sur le site de l'ancien dépôt à neige est bien accueilli. Certains proposent l'installation de jeux d'eau afin d'attirer les jeunes familles.

Priorités d'action demandées :

- Créer de l'animation en bordure du fleuve
- Aménager la jetée à l'extrémité du boulevard des Chutes
- Intégrer dans les parcs des aménagements pour les jeunes familles
- Favoriser l'arrivée de commerces de proximité
- Prévoir la plantation d'arbres aux abords du boulevard et le rétrécissement de son emprise



Éverell – Scénario proposé

Résumé — Secteur Montmorency

Espaces verts et le verdissement : Les participants désirent conserver, voire améliorer la vue sur l'étang de la côte et son aménagement. Ils souhaitent une plantation d'arbres le long du boulevard et de la piste cyclable, mais en assurant le maintien des percées visuelles vers le fleuve.

Déplacements et la mobilité : Les participants souhaitent une amélioration de la desserte en transport collectif, une réduction de la vitesse sur le boulevard ainsi qu'une traverse piétonne et cyclable sécuritaire.

Usages et le cadre bâti : La majorité des participants privilégient une hauteur maximale de 3 à 4 étages. Ils souhaitent également y voir s'installer des commerces de proximité. Les participants jugent que les normes de stationnement par logement sont insuffisantes. L'établissement d'un centre de personnes âgées est bien reçu dans l'optique où le bâtiment respecte une hauteur de 3 à 4 étages.

Aménagements urbains : Les participants adhèrent au projet de parc sur le site de l'ancien dépôt à neige. Ils souhaitent également des accès directs au fleuve.

Priorités d'action demandées :

- Mettre en valeur l'histoire sur secteur Montmorency
- Aménager le parc Montmorency au centre communautaire Le Pivot
- Améliorer le service de transport collectif
- Favoriser l'arrivée de commerces de proximité
- Proposer des aménagements concrets pour le boulevard



Quartier Montmorency – Avenue Saint-Grégoire

3. Approche et objectifs

L'approche de la vision de revitalisation

Réaliser une planification intégrée visant à réaménager le boulevard Sainte-Anne et ses abords de manière à créer un corridor urbain complet et à susciter le développement de projets immobiliers porteurs, et ce, dans le but de façonner un milieu de vie dynamique et vivant.

Objectifs de l'exercice de revitalisation

- Arrimer la vocation du boulevard et ses abords avec le Plan directeur du littoral est
- Établir le design du boulevard en fonction des contraintes et potentiels du milieu
- Maintenir la fonctionnalité du boulevard tout en intégrant des éléments favorisant le transport collectif et actif
- Établir une planification à court, moyen et long terme et cibler les interventions municipales prioritaires
- Mettre en place des outils règlementaires favorisant le redéveloppement du secteur et la cohabitation des usages



Secteur de l'ancienne Cimenterie – Plan concept

4. Le plan d'action

Présentation

Le plan d'action est le document présentant la mise en œuvre de la vision de revitalisation. Il établit avec un certain niveau de précision la programmation municipale des actions prioritaires assurant la concrétisation des objectifs poursuivis par la vision de revitalisation. Le document est mis à jour périodiquement afin d'évoluer avec le projet.

Le plan d'action comprend notamment une liste cumulative et évolutive des interventions municipales projetées, les objectifs poursuivis, les délais de réalisation ainsi que le niveau d'avancement des différentes actions y sont inscrits. Chacune des actions est regroupée à l'intérieur de quatre axes d'intervention distincts, soit :

- Vocation et développement économique
- Usages et cadre bâti
- Déplacements et mobilité
- Aménagement et accès aux espaces publics

Plusieurs actions s'inscrivant dans la « Vision de revitalisation » sont déjà en cours ou seront réalisées dans les prochains mois. Celles-ci auront un impact direct sur la qualité du milieu. À titre d'exemple, on peut noter :

- La réalisation d'un exercice de modification réglementaire pour l'ensemble du tronçon afin d'harmoniser les normes (règlement omnibus)
- Le réaménagement du parc Montmorency et son centre communautaire (Le Pivot)
- Le réaménagement de l'intersection du boulevard Sainte-Anne / Avenue du Sous-Bois (2018)
- L'aménagement et l'animation d'une place éphémère près de l'étang de la Côte

Interventions prioritaires

La Ville de Québec propose dans son plan d'action une liste d'interventions municipales à accomplir à l'intérieur de la vision de revitalisation du boulevard Sainte-Anne. Parmi celles-ci, certaines interventions sont identifiées comme des priorités d'actions, soit :

- Réaliser des aménagements ponctuels afin d'augmenter la sécurité et le confort des utilisateurs du boulevard, et ce, en fonction des interventions prévues par la CCNQ
- Réaliser des aménagements ou mettre en place des incitatifs afin d'augmenter le verdissement des abords du boulevard
- Évaluer la possibilité d'intégrer des fonctions non contraignantes de haute technologie associées aux activités médicales ou connexes à celles-ci dans le secteur Giffard et D'Estimauville
- Aménager un parc sur le site de l'ancien dépôt à neige Montmorency
- Évaluer la faisabilité d'un concept de piste récréative en bordure du fleuve

4.1 Vocation et développement économique

Les enjeux

Historiquement, la vocation du boulevard Sainte-Anne était associée principalement à l'industrie, la villégiature et l'occupation résidentielle de faible densité. Au cours des dernières années, l'arrivée d'ensembles résidentiels de plus fort gabarit a eu pour effet de transformer le milieu où persistent des vestiges industrialo-commerciaux, ce qui occasionne parfois une cohabitation difficile. Les commerces de proximité, quant à eux, sont peu nombreux et se concentrent principalement dans le secteur D'Estimauville ainsi qu'à l'intersection avec le boulevard François-De Laval.

À l'égard de la vocation et du développement économique, la ville devra :

- Tirer profit de la venue d'entreprises structurantes dans le secteur D'Estimauville pour créer des emplois et attirer de nouveaux résidents
- Favoriser la venue de fonctions urbaines compatibles, notamment des équipements publics de loisirs, des habitations, des services de proximité et des activités économiques non contraignantes ;
- Générer des conditions favorables aux investissements privés, notamment pour la construction d'immeubles neufs et la rénovation du cadre bâti existant
- Favoriser la réhabilitation des friches urbaines pour le redéveloppement du secteur

Interventions proposées et suivi

| Actions | Objectifs | Échéancier | Avancement |
|---|---|------------|------------|
| Identification de la zone d'intervention comme « Zone à rénover » au PDAD | Planification | 0-1 an | 0 % |
| Révision règlementaire du règlement R.C.A.5V.Q.4 sous la forme d'un règlement « omnibus » | Vocation harmonisée | 0-6 mois | 25 % |
| Permettre les fonctions non contraignantes de haute technologie associées aux activités médicales ou connexes à celles-ci | Développement économique | 0-6 mois | 25 % |
| Maintenir les règles encadrant les activités existantes qui sont contraignantes et dérogatoires | Vocation harmonisée | 0-6 mois | 50 % |
| Remise en fonction du programme Rénovation-Québec (PRQ) | Développement économique | 1-2 ans | 0 % |
| Évaluer la possibilité de mettre en place des programmes d'intervention concrets | Développement économique | 0-2 ans | 0 % |
| Évaluer la possibilité de mettre en place des programmes d'aide financière soutenant l'implantation d'entreprises | Soutien aux entreprises et développement économique | 0-1 an | 0 % |
| Identifier les terrains contaminés et à risque de contamination et évaluer une approche particulière | Amélioration de l'environnement et développement économique | 0-5 ans | 0 % |
| Réhabiliter les terrains municipaux admissibles au programme ClimatSol Plus | Amélioration de l'environnement et développement économique | 2-10 ans | 0 % |

4.2 Usages et cadre bâti

Les enjeux

Les abords du boulevard Sainte-Anne se distinguent par la présence de plusieurs lots de forme longiligne au sud du boulevard Sainte-Anne et un corpus bâti très hétéroclite. On retrouve généralement un cadre bâti de petit gabarit associé à une occupation résidentielle entrecoupée par des immeubles de plus gros gabarit associés à des activités commercialo-industrielles, de l'hôtellerie et des habitations résidentielles plus contemporaines. Également, bon nombre de propriétés situées en front du boulevard ne possèdent pas leur façade principale sur celui-ci, ce qui diminue la qualité visuelle du tronçon.

À l'égard des usages et du cadre bâti, la Ville devra :

- Permettre une densification douce du tronçon, notamment lors de la construction de nouveaux immeubles
- Consolider la valeur patrimoniale du secteur Everell
- Mettre en place un cadre règlementaire n'autorisant que des fonctions urbaines compatibles
- Établir un cadre règlementaire exigeant que les façades principales soient en front du boulevard

Interventions proposées et suivi

| Actions | Objectifs | Échéancier | Budget | Avancement |
|---|--------------------------|------------|---------------|------------|
| Limiter les hauteurs de construction pour un bâtiment principal lors de la révision règlementaire du règlement R.C.A.5V.Q.4 | Vocation harmonisée | 0-6 mois | N/A | 25 % |
| Favoriser l'implantation de bâtiments à usages résidentiels ou mixtes de moyenne densité | Vocation harmonisée | 0-6 mois | N/A | 25 % |
| Promouvoir le programme d'aide financière Accès Logis Québec | Accession à la propriété | 0-1 an | Budget annuel | 25 % |

4.3 Déplacements et mobilité

Les enjeux

La surlargeur du boulevard Sainte-Anne favorise difficilement la mise en place d'un cadre de vie intéressant et sécuritaire alors que le volume de déplacements véhiculaires ne nécessite pas une configuration variant de quatre à six voies. Outre le corridor du littoral, on dénote la présence d'un nombre limité d'équipements favorables aux transports actifs et collectifs, équipements qui sont même parfois absents par endroit. Cette situation est également observable pour les déplacements collectifs.



Piste cyclable – Corridor du Littoral

À l'égard des déplacements et de la mobilité, la Ville devra :

- Collaborer à la bonification de la desserte en transport en commun en intégrant les besoins en infrastructure du RTC dans la planification d'ensemble du boulevard
- Augmenter la place réservée au transport actif et collectif dans l'emprise du boulevard
- Limiter les impacts générés par la présence d'infrastructures lourdes à proximité ou directement dans la zone d'intervention
- Accentuer la sécurité et le sentiment de sécurité des utilisateurs

Interventions proposées et suivi

| Actions | Objectifs | Échéancier | Avancement |
|---|--------------------------|--|------------|
| Réaliser des aménagements ponctuels afin d'augmenter la sécurité et le confort (verdissement, marquage au sol, mobilier urbain, etc.) | Sécurité et confort | 0-5 ans | 10 % |
| Réaménager l'intersection du boulevard Sainte-Anne et de l'avenue du Sous-Bois | Sécurité | 0-2 ans | 10 % |
| Reconfigurer le boulevard Sainte-Anne | Planification d'ensemble | Selon la réfection des réseaux souterrains | 0 % |
| Reconfigurer le boulevard François-De Laval selon les besoins de réfection des réseaux souterrains | Planification d'ensemble | Selon la réfection des réseaux souterrains | 0 % |

4.4 Aménagement et accès aux espaces publics

Les enjeux

On dénote la présence d'un nombre limité d'espaces publics et d'équipements aux abords du boulevard Sainte-Anne permettant la contemplation du paysage et les loisirs, ce qui ne contribue pas à l'amélioration de la qualité du milieu de vie. Cette situation se répercute au niveau de l'aspect visuel général du tronçon qui se compose d'une omniprésence de voies routières et une absence de verdure et de mobilier urbain. De plus, les aménagements en place ne permettent pas de profiter de la présence du fleuve Saint-Laurent et de ses attraits.



Concept - Place éphémère Montmorency

À l'égard des aménagements et des accès aux espaces publics, la Ville devra :

- Mettre en place des espaces publics de qualité répondant aux besoins des résidents, des visiteurs et des touristes
- Aménager des sites et prévoir des équipements mettant en valeur le fleuve Saint-Laurent et ses berges
- Implanter du mobilier urbain en fonction des besoins des différents types d'utilisateurs
- Tirer profit de l'arrêt des activités du dépôt à neige Montmorency afin de créer un espace public d'intérêt
- Réaliser des aménagements démontrant à court terme la volonté de la Ville de mettre en place un milieu de vie dynamique et intéressant
- S'inscrire dans la vision du Plan directeur du Littoral Est afin de promouvoir l'importance d'avoir davantage d'accès visuels et physiques au fleuve Saint-Laurent

Interventions proposées et suivi

| Actions | Objectifs | Échéancier | Avancement |
|--|--------------------------|------------|------------|
| Aménager et animer une place éphémère près de l'étang de la Côte | Animation du milieu | 0-6 mois | 100 % |
| Réaménager le parc Montmorency et le centre communautaire Le Pivot | Services à la population | 0-2 ans | 25 % |

| | | | |
|--|------------------------------|----------|------|
| Aménager un parc sur une partie du site de l'ancien dépôt à neige Montmorency | Services à la population | 3-4 ans | 5 % |
| Participer avec le RTC à la réalisation du Parc-o-Bus (aire commune de stationnement pour le parc sur le site de l'ancien dépôt à neige) | Diminution des coûts publics | 1-2 ans | 20 % |
| Favoriser le maintien et la plantation de végétaux dans la révision réglementaire du règlement R.C.A.5.V.Q.4 | Amélioration visuelle | 0-6 mois | 25 % |
| Analyser la faisabilité pour l'enfouissement des fils des utilités publiques | Améliorations visuelles | 2-5 ans | 0 % |
| Évaluer la faisabilité d'un concept de piste récréative en bordure du fleuve | Planification d'ensemble | 2-5 ans | 0 % |

5. Conclusion

La vision de revitalisation du boulevard Sainte-Anne s'inscrit dans la volonté de la Ville de Québec de créer des milieux de vie dynamiques et vivants et de redonner à la population des accès aux rives des cours d'eau.

La vision de revitalisation propose une approche consensuelle qui prend en compte, les besoins des résidents, le respect des fonds publics, le développement économique, le paysage, le patrimoine, la sécurité et la mobilité. Conséquemment, elle annonce un projet d'envergure pour la Ville de Québec. Les interventions proposées feront de ce secteur un lieu de destination où plusieurs accès, tant visuels que physiques, seront aménagés afin de mettre en valeur le fleuve Saint-Laurent.

La Ville de Québec démontre ainsi son engagement vis-à-vis le milieu et invite ses partenaires à s'impliquer dans la démarche entreprise. Cette réflexion d'ensemble a pour but de coordonner à court, moyen et long terme les actions municipales, et ce, afin que celles-ci soient orientées vers un objectif unique, soit l'amélioration du milieu du boulevard Sainte-Anne et ses abords.